



VAL-SONNETTE INFO

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

LE MOT DU MAIRE

C'est avec bonheur que nous nous retrouverons le dimanche 15 janvier 2023 pour perpétuer la tradition des vœux de la municipalité...

PAGE 2

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

La place de Vincelles a pris un nouveau visage, la place de chacun y est désormais bien identifiée...

PAGE 7

VIVRE À VAL-SONNETTE

Les manifestations ont été nombreuses en 2022, formation au secourisme, repas des aînés, Noël des enfants...

PAGE 15



PAGE 7 | TRAVAUX PLACE VINCELLES

Directrice de publication :
Brigitte MONNET

Crédits photos : Catherine FOURNIER, Philippe MANCHE, Brigitte MONNET, Jean-Raphael PERRARD, Roland JACQUARD, Roland TETU



PAGE 9 | REFECTION CHEMIN DE VERNAMBOZ GRUSSE



PAGE 8 | CREATION CHAUFFERIE BOIS VERCIA



PARRAINAGE CIVIL:

SBURLINO Matéo
à Vercia
le 30 Juillet



ÉTAT-CIVIL

2ème semestre 2022

BAYARD Bastien et BLANCHON Laurine
A Vercia, le 23 juillet 2022

PUCHADEZ Johan et BICHON Océane
A Vincelles, le 13 août 2022

DROIT Gérald et GUICHARD Nelly
A Vincelles, le 13 Août 2022

FAVERO Oriane et COCAGNE Amélie
A Grusse, le 13 août 2022

LEROY EVANO Nena et MADIOT François
A Bonnaud, le 27 août 2022



NAISSANCES

8 naissances au 2ème semestre
2022 dont :

RATTE Eliott
le 30 août

GOULLER ATTALA Nélia
le 31 août

CORREIA Inesta-Romario
le 13 septembre

GRILLET Adam
le 15 septembre

MARECHAL-LYET Anna Rose
le 12 décembre

GROSMAN Ethan
le 13 décembre

DURAND ROUX Milo
le 21 décembre

Ils nous ont quitté

LOCATELLI Danielle de Vercia
le 9 octobre

Jean-Pierre ROLAND de Vincelles
le 7 novembre

Guy LOISY de Bonnaud
le 3 décembre

Suzanne NICOLAS de Vercia
le 27 décembre

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées que si les personnes concernées ont donné leur accord.

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, chers Administrés,



C'est avec bonheur que nous nous retrouverons le dimanche 15 janvier 2023 pour perpétuer la tradition des vœux de la municipalité après deux années sans ce moment pourtant très attendu par bon nombre d'entre vous.

2023 sera une année difficile pour nombre de nos concitoyens tant la situation nationale et internationale est tendue, tension entraînant inflation et augmentation du coût des énergies. Les répercussions sur les budgets communaux se font sentir aussi avec notamment l'augmentation des coûts des matières premières.

Depuis plusieurs années la commune a fait le choix de la sobriété énergétique avec comme adage "l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas". Ainsi, en 2019, nous avons fait le choix de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures. Ce choix était double, diminuer nos consommations dans un souci de préservation des ressources et favoriser la biodiversité. Force est de constater que cette année, de nombreuses communes ont éteint leur éclairage public à leur tour pour des raisons surtout financières ; la raison l'emporte enfin.

Pour Val-Sonnette, les résultats sont là : entre 2018 et 2022 nos consommations électriques ont diminué de moitié et nous pouvons être fiers collectivement de ce résultat.

Notre engagement dans la transition écologique reste fort. En 2022, nous avons engagé des travaux très importants de rénovation thermique de deux bâtiments communaux sur la commune déléguée de Vercia (mairie annexe et ses trois logements ainsi que la salle des fêtes) passant ces bâtiments en bâtiments basse consommation complété par la mise en place de la chaufferie bois (qui est déjà opérationnelle) ; des gains énergétiques importants en perspective.

Les travaux de la place centrale de la commune déléguée de Vincelles sont terminés, avec là aussi une réalisation exemplaire d'un point de vue environnemental.

En 2022, la commune a souhaité mettre en valeur son patrimoine en proposant avec l'office de tourisme de la CCPJ une visite guidée de Vincelles et en participant aux journées du patrimoine. Deux expériences à renouveler. Merci aux élues et habitants de leur implication dans ces deux moments forts.

Je remercie l'ensemble des associations de Val-Sonnette qui avec énergie ont repris leurs activités, essentielles en milieu rural et la commission sociale qui a eu un programme particulièrement chargé en cette fin d'année entre le repas des aînés et le spectacle de Noël... mais ce n'était que du bonheur !

Je ne peux terminer cet éditorial sans une pensée pour les peuples qui souffrent, qui connaissent la guerre, les catastrophes naturelles, l'exode climatique et économique ; plus que jamais restons solidaires.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2023.



Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE

FR-ALERT :

LES MAIRES POURRONT DEMANDER LE LANCEMENT D'UNE ALERTE EN CAS DE CATASTROPHE

FONCTIONNEMENT

Avec FR-Alert, il n'y a plus de téléchargement : toute personne se trouvant dans une zone de danger (accident industriel, catastrophe naturelle, attentat...) reçoit un message sur son téléphone sans avoir à installer quelque application que ce soit. Le système s'appuie sur une technologie appelée « diffusion cellulaire » : l'État, alerté d'une catastrophe imminente, envoie un message aux opérateurs de téléphonie mobile, qui répercutent le message via les antennes 4G et 5G, sur un canal dédié. Tout téléphone à portée de ces antennes recevra immédiatement un message, avec une alerte sonore « stridente », qui retentira même si le téléphone est en mode silencieux. Contrairement à ce qui avait été annoncé en juin, les alertes seront y compris diffusées sur les téléphones en mode « avion ».

2G ET 3G :

Pour l'instant, le système n'est disponible que pour les téléphones 4G ou 5G. Il faudra attendre la fin de l'année pour voir une extension du dispositif aux téléphones plus anciens (2G et 3G). Il s'agira alors de simples SMS et non pas d'une notification avec une alerte sonore spécifique.



FOCUS :

Le gouvernement a lancé une campagne de communication sur le dispositif FR-Alert : Lancé au début de l'été, il permet d'alerter les personnes présentes sur la zone d'un danger grave et imminent. Le ministère de l'Intérieur confirme que les maires auront leur rôle à jouer dans le lancement des alertes.



VOUS AVEZ TOUTE VOTRE VIE DANS VOTRE TÉLÉPHONE, DÉSORMAIS IL PEUT AUSSI LA SAUVER

J'aide les services publics à s'améliorer : je donne mon avis avec services publics + →

Bienvenue sur le site officiel d'information et de démarches administratives



**Votre situation change ?
Nous vous guidons**

*Yaël, responsable éditoriale
pour Service-Public.fr*

LE SITE SERVICE PUBLIC FAIT PEAU NEUVE

WWW.SERVICE-PUBLIC.FR

« Je déménage », « J'attends un enfant », « Je recherche un emploi », « Je prépare ma retraite ». Le site fonctionne désormais à partir des besoins des usagers. Dans la rubrique « Comment faire si ? » 19 événements de vie sont proposés. Ainsi, il est possible d'avoir des informations personnalisées pour organiser une succession, par exemple, comme pour obtenir un crédit immobilier.

Une nouvelle version du site officiel de l'administration française a été lancée en juillet dernier. L'interface de la plateforme en ligne Service-public.fr a été repensée pour être davantage personnalisable et plus simple d'utilisation.

DES FICHES PAR THEME

Les fiches pratiques ont été révisées pour encore plus de clarté et une personnalisation accrue selon le profil de l'utilisateur. Les réponses apparaissent rapidement et mettent en avant les étapes clés des différentes démarches, pour guider l'utilisateur pas à pas.

Enfin, cette nouvelle version du site respecte les obligations d'accessibilité des sites publics aux personnes en situation de handicap. Il est désormais « possible de naviguer avec un lecteur d'écran ou des pages braille, personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères, modification des couleurs, etc.) et naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile. » Les pages sont aussi disponibles en audio via la fonctionnalité « écouter la page ».

LES ESPACES FRANCE SERVICE



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet et les services en ligne ? La France Services de la Communauté de Communes Porte du Jura est là pour vous accompagner au quotidien dans l'ensemble de vos démarches administratives.

Un guichet unique d'accès en ligne aux services administratifs

DGFIP		Création du compte personnel des impôts Déclaration d'impôts en ligne Paiement en ligne Téléchargement et/ou impression des avis d'imposition, etc...
Ministère de l'intérieur (ANTS)		Permis de conduire (1 ^{ère} demande, renouvellement, perte, vol...) Certificat d'immatriculation (achat, vente, succession, perte, vol...) Pré-demande carte nationale d'identité ou passeport, etc...
Ministère de la justice		Conciliateur de justice Demande d'aide juridictionnelle, pré-plainte
CPAM		Création du compte personnel AMELI Modification des données personnelles Demande de carte vitale, carte européenne d'assurance maladie Demande de complémentaire santé solidaire
Assurance retraite (CARSAT)		Création du compte personnel Demande de retraite en ligne Téléchargement / impression relevé de carrière Demande de pension de réversion Simulation des droits
CAF		Création du compte personnel Modification des données personnelles Simulation des droits, aide au logement, RSA, prime d'activité, déclaration trimestrielle...
MSA		Idem CPAM et CAF
Pôle Emploi		Création du compte personnel / inscription Modification des données personnelles Déclaration mensuelle, CV Téléchargement et/ou impression de documents, courriers...

Des permanences des partenaires locaux

Département du Jura Assistantes sociales 	Accueil sur RDV uniquement au 03 84 87 13 13 Accompagnement sur l'accès aux droits et gestion des situations d'urgence
Assistante sociale CARSAT/CPAM 	Accueil sur RDV uniquement au 03 84 35 24 53 Accompagnement sur l'accès aux droits et gestion des situations d'urgence
UDAF : Point conseil budget 	Accueil sur RDV uniquement au 03 84 47 04 17 Accompagnement sur la gestion budgétaire (diagnostic) Négociation avec les créanciers locaux Accompagnement sur toute la durée d'un dossier de surendettement Autre accompagnement : Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux et mandats de protection
CDAD 	Sur RDV uniquement au 03 63 67 80 65 Service d'orientation vers les services compétents pour tout problème juridique <i>Rmq : Tout ce qui concerne les litiges avec l'administration → voir directement avec le défenseur des droits</i>
Mission locale 	Sur RDV uniquement au 03 84 87 02 56 Pour les jeunes de 16 à 25 ans Service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et accès aux droits.
AJENA 	Accueil sur RDV uniquement au 03 84 47 81 14 Accompagnement sur la rénovation énergétique de votre logement

Trois agences postales intercommunales à votre service

	Création d'une adresse mail Création d'un coffre-fort numérique Tous les services d'affranchissement Retrait et dépôt d'argent sur un compte La Poste Les services bancaires de la Banque Postale ne sont pas assurés dans les agences postales
AGENCE POSTALE BEAUFORT	Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
AGENCE POSTALE COUSANCE	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 12h00
AGENCE POSTALE SAINT-AMOUR	Mardi au vendredi de 10h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h00 Le samedi de 9h00 à 12h15

France Services Porte du Jura
10, grande rue - 39190 BEAUFORT ORBAGNA
Tel : 06 99 83 08 77 - 03 84 48 96 67
Mail : efs.beaufort@ccporteduja.fr
Horaires : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00



AMÉNAGEMENT DES PLACES

PAR CATHERINE FOURNIER

Les travaux ont débuté pendant les vacances scolaires d'été, comme demandé à l'entreprise afin de ne pas occasionner de gêne pour le passage des bus de transport scolaire. L'entreprise SJE/COLAS avec ses deux sous-traitants : Via System pour la pose de la signalétique et du mobilier, et Mugnier pour la plantation des végétaux et la confection du muret, ont vraiment réalisé un vrai travail de professionnels. Les délais ont été respectés, ainsi que l'enveloppe budgétaire. L'objectif de ces aménagements est pleinement réussi avec la vitesse des automobilistes qui est réduite, la requalification du carrefour avec la matérialisation des deux places.

La perméabilité du revêtement de la place de la fontaine et leur végétalisation donnent un caractère plus urbain au centre bourg.



UN CHANTIER ECOLOGIQUE ET LOCAL

PAR BRIGITTE MONNET

Une attention particulière a été apportée quant à la qualité et la provenance des matériaux :

- Potelets, bancs et poubelle ont été fabriqués par l'entreprise EGC de Publy, ils sont en matériaux recyclés et recyclables à l'infini ;
- Le sable vient de la carrière de Briod ;
- La pelouse synthétique qui remplit les pavés est fabriquée par l'ESAT de Dole et posée par l'entreprise Urban Impact de Dole, les pavés laissent l'eau s'infiltrer dans le sol ;
- Le revêtement devant la mairie est fabriqué avec un liant végétal à Marciny ;
- Les pierres ayant servi à la création du muret sont issues d'un bâtiment démolì à Dole.



COUTS DE L'OPERATION : 90 000 € HT

Subventions :

Conseil départemental : 23 917 €

Etat (DETR) : 17 134 €

Autofinancement : 48 949 €

**ju
ra**
LE DÉPARTEMENT



L'État investit dans le Jura
Équipement cofinancé par l'État



RÉNOVATION THERMIQUE ET CHAUFFERIE BOIS

PAR BRIGITTE MONNET

Tous les jeudis après-midi, entreprises, élus et maître d'œuvre se retrouvent pour la réunion de chantier. C'est un moment important pour voir l'évolution du chantier, ajuster en fonction des aléas, valider les modifications, s'assurer que chacun est bien en phase avec le cahier des charges car nous sommes sur des rénovations bâtiments basse consommation qui demandent une grande technicité.

D'ailleurs, prochainement un test d'étanchéité à l'air intermédiaire aura lieu, aussi bien pour la mairie annexe que pour la salle des fêtes afin de vérifier la conformité des travaux.

Les aides de la Région Bourgogne Franche-Comté en dépendent.



Quelques surprises lors de ce chantier ! En effet, après avoir enlevé le faux plafond de la salle du conseil, nous avons découvert que des infiltrations d'eau avaient dégradé le lattis mais aussi une poutre en bois. De ce fait des travaux supplémentaires ont été nécessaires avec notamment la pose d'une poutre métallique pour renforcer la solidité de l'ensemble.

Les évacuations des eaux usées des logements qui passaient par cette salle ont également été changées du fait de leur mauvais état.

CRÉATION DE LA CHAUFFERIE BOIS

Nous avons dû démolir l'ancien bâtiment qui se trouvait dans la cour, pas suffisamment grand pour contenir la chaudière et le silo à pellets. Elle est d'ores et déjà opérationnelle et chauffe grâce à un réseau de chaleur calorifugé, la mairie annexe, les trois logements locatifs ainsi que la salle des fêtes. Des économies en perspective, en effet les locaux étaient auparavant chauffés soit par le gaz propane, du fioul et de l'électricité.



TRAVAUX DE VERNAMBOZ

PAR ROLAND JACQUARD

Octobre 2019, le ruisseau de Vernamboz, vers la Doye de Grusse nous offre une crue décennale nécessitant l'intervention de madame la Maire et de quelques courageux habitants construisant un barrage pour protéger l'ex-maison Culas, devenue depuis le restaurant Autour de l'Âtre.

Le petit chemin rénové une quinzaine d'années plus tôt lors du remembrement a disparu, ses cailloux dispersés dans le pré voisin.

La communauté de commune détentrice de la compétence Gemapi mandate un bureau d'étude hydrogéologique afin d'établir une évaluation qui servira de base au projet d'intervention sur le cours d'eau. En effet, s'il parait évident de prime abord que le tuf s'accumule sous les ponts et que les différents dépôts obstruant le lit sont responsables de cette situation, il est obligatoire de respecter les procédures imposées par la DTT.

Au printemps 2021, le bureau d'étude rend sa copie et un dossier est déposé. Il faudra encore le modifier avant d'obtenir les autorisations nécessaires à l'intervention de l'entreprise de terrassement. Une des conditions posées étant un travail en période d'étiage et ce n'est qu'à l'été 2022 que l'entreprise Martin peut procéder aux modifications, notamment enlèvement du tuf sous le premier pont, reprofilage d'une partie du lit moyen, suppression d'une passerelle inutilisée et remise en état du contre-fossé. Dans la foulée, le chemin est réparé. Depuis seule une petite crue a eu lieu et les modifications ont parfaitement joué leur rôle. N'oublions pas cependant qu'en cas de crue centennale, le ruisseau risque fort de reprendre son lit d'origine, situé au creux de la petite vallée, juste en face du restaurant...



**COUT DE L'OPERATION POUR
LA COMMUNE :
4 986 €**

**Vos correspondants Gemapi
pour Val-Sonnette :
titulaire Roland JACQUARD
suppléante Brigitte
MONNET**

VOIRIES COMMUNAUTAIRES

PAR CATHERINE FOURNIER

La Communauté de Communes Porte du Jura, qui a la compétence voirie, réalise des travaux sur les voiries communales de chaque commune adhérente. Chaque année, toutes les communes proposent une liste des travaux à réaliser, la CCPJ choisit en fonction de l'état de la chaussée et du budget alloué, les voiries qui seront retenues.

En 2022, sur 25 chantiers proposés par la Commune, la CCPJ a retenu 10 chantiers pour une valeur totale de 69 767.90€ HT.

Voici la liste :

Dénomination de la voie	Description travaux
GRUSSE	
VC n°20-Quartier La Doye	Réfection de la bande de roulement vers prop. Vivant
VC n°21-Quartier de la Citadelle	Réfection de la bande de roulement (suite chantier 2020)
VC n°5-Rue Borne	Curage fossés et dérasement côté droit en descendant
VERCIA	
VC n°1-Route de Longeverne	Accotement à renforcer dans le virage après le pont
VC n°6-Chemin de Paisia	Curage fossés et dérasement (suite chantier 2021)
VINCELLES	
VC n°5-Rue du Pérou et carrefours Rue Minoterie et RD 1083	Curage fossés, débouchage passage busé, caler les accotements, recharger le carrefour
VC n°26-Rue de la Vendée	Dérasement accotement et reprofilage
VC n°17-Rue des Etangs	Passage roto brosse et pose enduit
VC n°12-Rue des Fontaines	Capter les eaux pluviales de la route et modifier canalisation sous chaussée
VC n°16-Rue des Acacias Bonnaisod	Travaux non terminés en 2021-Purges, déflachage et PAT

L'entreprise PIQUAND TP de St Amour et ses sous-traitants ont réalisé ces travaux. La Commune est satisfaite de ceux-ci et du suivi par le technicien de la Communauté de Communes Porte de Jura.



Rue des Fontaines à Vincelles, réfection de la canalisation qui passe sous la route

RETOUR D'EXPÉRIENCE SÉCHERESSE 2022 :

PAR LE SMEA



Vous l'avez bien entendu constaté par vous-même, l'épisode de canicule de cet été a eu pour conséquence une sécheresse sans précédent.

Le SMEA tient à vous faire connaître les difficultés qui ont été rencontrées durant cette période, ainsi que les actions techniques inédites qu'il a fallu mettre en place pour que vous puissiez tout au long de l'été bénéficier du confort d'avoir de l'eau coulant à vos robinets.

Les signes avant-coureurs ont été détectés dès le mois de mai. Un mois avant les années les plus sèches connues jusqu'à lors, il a été décidé, d'acheter de l'eau auprès d'ECLA et de la SAUR (SAILLENARD) pour alimenter respectivement GEVINGEY et la moitié de SAVIGNY EN REVERMONT. Ces achats sont rendus possibles par des systèmes d'interconnexions entre ces différents réseaux.

La situation ne s'améliorant pas, le 25 juillet, Cesancey a été alimenté par ECLA. L'alimentation de cette commune par une autre ressource s'est déjà produite par le passé mais jamais de façon aussi prématurée. En effet, ce dispositif a parfois été mis en place mais seulement sur la deuxième quinzaine d'août.

Le 1er Août, au regard du stress hydrique subi par la nappe, il a été nécessaire d'alimenter en partie la commune de Sainte Agnès par l'eau achetée à ECLA. Cette situation n'a jamais été rencontrée jusqu'à ce jour.

La situation d'ECLA étant aussi critique, nous avons décidé de faire des essais d'alimentation de la station de pompage par des camions de manière à étudier la faisabilité technique. Ces essais ont eu lieu le 3 août et se sont révélés concluant sur les phases de remplissage et de dépotage. Le volume d'eau véhiculé par une citerne est assez restreint et il ne pourra jamais se substituer à celui qui est pompé dans la nappe. Néanmoins le but de cette manœuvre relativement coûteuse est de soulager momentanément la ressource de manière à ce qu'elle ait le temps de se régénérer.



CONSOMMATIONS VAL-SONNETTE

Consommations sur le
périmètre du SMEA

En hiver : 1050 m³/jour

En été : 1300m³/jour

La demande est évidemment
plus forte en été alors que la
ressource est moindre...

Les séquences de pompage ont aussi été modifiées de manière à ce que le volume d'eau soit prélevé sur une durée plus longue pour éviter les à-coups qui demandent une réactivité de la nappe plus importante.

La situation est restée extrêmement tendue pendant 20 jours. Toutefois, nous avons pu compter sur la fiabilité de notre réseau qui n'aura observé aucune casse importante durant cette période. De plus, l'équipe technique du SMEA a su être particulièrement réactive en surveillant très précisément les consommations sectorielles anormales qui pouvaient faire penser qu'une fuite était présente. Il était hors de question de perdre le moindre mètre cube d'eau ! Chaque fuite était traquée et rapidement réparée. Ainsi bien que les conditions de travail aient été très pénibles, les agents ont su faire preuve d'une grande disponibilité pour assurer la continuité de ce service public. Nous pouvons les remercier !

Ces efforts ont été développés jusqu'au 20 septembre, date à laquelle la situation s'est stabilisée. Espérons que cet hiver soit pluvieux pour recharger la ressource ! Sans cela, une nouvelle sécheresse poserait des difficultés jamais rencontrées à ce jour.

Plus que jamais, l'eau est précieuse ! Préservons-la !

Le SMEA invite tous ceux qui le peuvent à s'équiper de dispositifs de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, le lavage des voitures et tous les usages qui ne nécessitent pas l'utilisation de l'eau potable.

Et pour faire des économies sur sa facture, et donc sur la ressource, pourquoi ne pas équiper son domicile d'un système de récupération des eaux de douches, qui pourrait avantageusement alimenter les toilettes ? Fouillez-sur internet ! Parlez-en à votre plombier, de nouvelles solutions existent !





APERITRI

PAR BRIGITTE MONNET

Vendredi 23 septembre, le SICTOM et la commune ont organisé à la salle des fêtes de Vercia un Apéritri. Une quinzaine d'habitants étaient présents afin d'optimiser le tri des déchets.

Organisé de façon ludique, cela a permis aux participants de poser des questions sur "où mettre mon pot de yaourt ?", "Faut-il le laver avant ?".

Merci aux Ambassadeurs du tri pour ce moment instructif et très convivial.



ACHAT GROUPÉ DE COMPOSTEURS

La commune a organisé son deuxième achat groupé de composteurs permettant ainsi aux habitants de bénéficier d'un composteur au prix modique de 15 € (offre à tarif subventionné), de plus livré par le SICTOM à domicile.

Ce sont 31 composteurs qui ont été commandés par les habitants de Val-Sonnette, dont 10 de 340 litres et 21 de 600 litres.

Les composteurs sont en plastique recyclé.

**Vous avez loupé l'achat groupé ?
Vous pouvez directement commander un
composteur à l'adresse suivante :
<https://www.sictom-lons-le-saunier.fr/reduisons-nos-dechets/obtenir-un-composteur.html>**



TARIFS 2023 ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES

**Foyer 1 ou 2 personnes en
résidence principale : 127 €**

**Foyer au-delà de 2 personnes en
résidence principale : 214 €**

Résidences secondaires : 110 €

**Chambres d'hôtes (1 à 3) : 110 €
Chambres d'hôtes (4 à 5) : 178 €**

LA NATURE TRAVAILLE POUR VOUS, ET POUR NOUS !

La nature travaille pour vous, et pour nous !

Dans la nature, les végétaux morts se décomposent et se recyclent à l'infini. Le compostage reproduit ce cycle naturel. Ce sont les mêmes micro-organismes (bactéries, champignons) présents dans la nature qui vont travailler pour nous éviter de transporter et incinérer une partie de vos déchets. Ils seront aidés dans leur action par de nombreux autres êtres vivants inoffensifs pour l'homme : vers de terre, mille-pattes, cloportes et autres insectes.

LA DÉCHETTERIE DE BEAUFORT FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

PAR VALÉRIE PAROLA

Le Sictom a fait construire une nouvelle déchetterie sur un terrain faisant partie de la zone artisanale de Beaufort-Orbagna.

L'ancienne construite en 1999 était vétuste et exiguë, et ne permettait pas une remise à neuf. Cette nouvelle déchetterie permet d'accueillir tous types de déchets (plastique dur, pneus, huisserie...).

Elle est équipée de 12 quais dépôts de déchets verts et a une superficie de 6042 m² sous vidéosurveillance,

Un investissement de 1 044 787 euros.

Depuis le 24 octobre 2022, celle-ci est fermée et jusqu'à une date indéterminée.

Madame Specq, directrice du Sictom, précise que les déchetteries de Saint Amour et Messia accueilleront pendant cette période les habitants.

La directrice nous explique que cette fermeture fait suite à une mise en demeure de la Préfecture et de payer une astreinte de 1800 euros par mois pour la non-conformité de la défense incendie sur le site,

Il s'agit d'une erreur de l'emplacement de cette borne, elle doit être à – de 100 m par voie carrossable et sur place elle est à – 100 m à vol d'oiseau.

Le Sictom reconnaît l'erreur faite, mais cette borne, a été validée sur plan par la DREAL (Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement),

Par conséquent les torts sont partagés.

Le Sictom est prêt à investir pour une réserve incendie au coût de 30 000 euros.

La demande de réouverture est faite auprès de la Préfecture, sous les conditions suivantes :

- délai pour effectuer les travaux
- budget
- sans astreinte mensuelle

Le Sictom est toujours dans l'attente d'une réponse.

A l'initiative du Président de la CCPJ, un courrier, co-signé par l'ensemble des Maires de la CCPJ a été transmis à M. Le Préfet du Jura et M. Le Préfet de Région :

"Nous demandons la réouverture immédiate de la déchetterie de Beaufort sans pénalité financière et en dégageant la responsabilité civile et pénale des élus du SICTOM. Nous réclamons un moratoire de 6 mois soit le 31 mai 2023, en faveur du syndicat, le temps de réaliser les travaux."

Mme la Députée, Danièle Brulebois, Mme la Sénatrice, Sylvie Vermeillet, sont également intervenues dans le même sens.





FORMATION DÉFIBRILLATEURS : INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

PAR CLAUDINE MARCHAND

Suite à l'installation des défibrillateurs sur chaque commune, la commission sociale a décidé de programmer une formation et de la prendre en charge financièrement.

Avec la collaboration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Jura, CIS de MORBIER et de Madame Delphine MOUREAU, formatrice Sapeur-pompier de Beaufort avec qui nous avons pu organiser ce cours qui a eu lieu le mercredi 26 Octobre 2022 à la salle des fêtes de VERCIA.

Un groupe de 15 personnes s'étaient inscrites et ont pu profiter de la formation animée par Madame Delphine MOUREAU assistée de madame Sarah CANDEL.

Après une présentation rapide, nous avons commencé la formation avec différents ateliers :

- **Prévenir les secours.**
 - Appel téléphonique au 15-18-112
 - Que dire, être le plus précis possible...
- **Sécuriser les lieux.**
 - Se sécuriser, la protection...
- **Hémorragies extériorisées, plaies.**
 - Différents types de pansements.
 - Compression manuelle.
- **Position PLS (Position Latérale de Sécurité)**
 - Mise en place.
 - Mouvements à effectuer...
- **Prise en main du défibrillateur - Arrêt cardiaque.**
 - Mise en marche.
- **Massage cardiaque.**
 - Se positionner devant la personne à secourir.
 - Mettre en application des gestes de massages.

Chaque étape fut bien sûr accompagnée d'exercices à effectuer entre les participants.

Le cours s'est terminé autour du verre de l'amitié où chacun a pu poser des questions à nos deux formatrices.

Merci à elles pour la clarté de la formation, nous avons eu de très bons retours. D'autres sessions seront proposées aux habitants.

Le centre de secours de
BEAUFORT
a besoin de vous!
SAPEUR-POMPIER
Pourquoi pas vous?
Un engagement citoyen
accessible à tous.
Contact : 06 99 02 42 60 ou engagement@sdis39.fr



REPAS DES ANCIENS

PAR CLAUDINE MARCHAND

Comme cela avait été décidé par la commission sociale, samedi 03 décembre 2022 a eu lieu le repas des aînés réunissant les quatre villages qui composent VAL-SONNETTE.

Plus de 90 personnes avaient répondu présent pour partager ce moment de convivialité.

Le repas concocté par Irène, Alain et Brigitte était succulent. Merci à eux.

Un grand merci également aux chasseurs de l'AICAF des Trois Ruisseaux et de l'AICAF du Vignoble pour le don du gibier.

Les membres de la commission sociale ont assuré le service, qui comme à son habitude fut impeccable.

La table était très bien décorée avec goût, merci Annie.

Tout le repas fut animé par José et son accordéon, très apprécié par les aînés.

Les personnes présentes sont toutes reparties enchantées de leur journée.

A l'année prochaine...



CARTES AVANTAGES JEUNES

55 cartes avantages jeunes ont été distribuées par les membres de la commission sociale, mercredi 7 septembre à 18h aux jeunes de la commune qui en avaient fait la demande. Les élus ont décidé de remettre gracieusement la carte avantages jeunes à tous les enfants et adolescents âgés de 7 à 18 ans.

Pensez à vous inscrire dès le mois de juin 2023 !



ARBRE DE NOËL

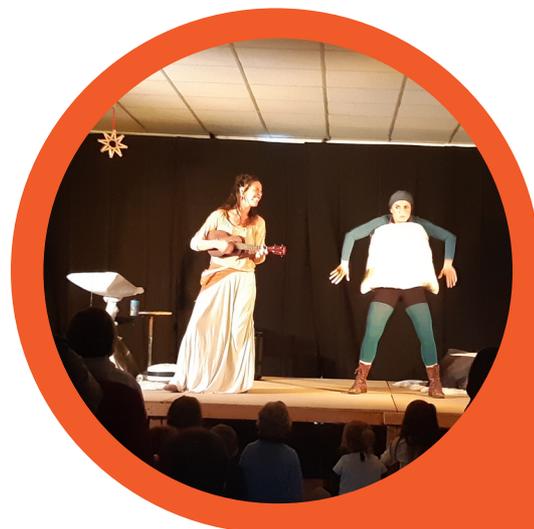
Dimanche 18 décembre, la commune de Val-Sonnette avait convié enfants et parents au spectacle de fin d'année offert par la commune.

La commune de Sainte-Agnès avait souhaité s'y associer et c'est avec plaisir que la commune de Val-Sonnette a accepté.

De ce fait, deux représentations ont eu lieu, une le matin et une l'après-midi et ce sont environ 130 enfants et adultes qui ont assisté au spectacle de la compagnie La Pimenterie intitulée « Histoire d'un oreiller qui avait des oreilles ». Avec « La marchande de sable qui joue à réveiller en douceur, de son chant mélodieux, le public encore ensommeillé. Elle est interrompue par un oreiller surprenant, impatient de partager ces histoires glanées sous la couette. Complices de rêveries, ces deux personnages nous font voyager sur le fil entre songe et réalité, entre le jour et la nuit, les mots et les mélodies ».

Le passage du Père Noël a enchanté les enfants et c'est autour d'un goûter confectionné par Irène que la séance s'est clôturée.

Petits et grands étaient ravis.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Elle s'est déroulée cette année à Grusse en présence de nombreux habitants pour qui cette commémoration du 11 novembre doit servir à rappeler la catastrophe humaine que fut la 1ère guerre mondiale, mais aussi à avancer vers un monde pacifié.

Merci aux portes drapeaux, au souvenir français et aux jeunes qui écrivent et nous lisent des poèmes, au chœur du bon pays et à Joachim Kovarik à l'euphonium pour leur interprétation de la Marseillaise.



**EN 2023,
LE 8 MAI SE DÉROULERA À
VINCELLES
ET LE 11 NOVEMBRE À VERCIA**



VISITE GUIDÉE

PAR IRÈNE ROUCHE

Mercredi 17 août, l'office de Tourisme Porte du jura de Saint-Amour, en collaboration avec notre commune de Val Sonnette, a proposé une petite escapade à la découverte du patrimoine de Vincelles ainsi que la rencontre de producteurs locaux : avec les jardins de la Sonnette, du verger de sauvegarde...

Une trentaine de touristes, venus de toute la France, en vacances dans la région, ont répondu favorablement à notre invitation.

Malheureusement la météo n'était pas avec nous, un gros orage nous a privé de la balade à travers le village.

La découverte patrimoniale a commencé à l'église où les personnes présentes ont été enchantées par le descriptif historique donné par Jean Raydon. Comme à son habitude, son exposé ne manquait pas d'anecdotes historiques, ni de détails architecturaux.

L'histoire du village s'est prolongée à l'Espace Val Sonnette avec la description des maisons vigneronnes (et leurs toits à Redan) puis par le récit de l'arrivée de l'eau au centre du village et par la création de fontaines lavoirs.

On ne peut pas terminer notre périple historique sans évoquer monsieur Désiré Barodet (1823-1906) dont la plaque orne la façade de la Mairie de Vincelles.

Cette agréable après-midi de partage s'est terminée autour d'un verre de l'amitié avec des produits du terroir : Comté et crémant qui ont enchantés toutes les personnes présentes.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour sa 39ème édition, les journées du patrimoine avec le thème « Patrimoine durable », se sont déroulées le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022.

Pour la première fois, la commune de Val Sonnette a décidé de participer à cet événement.

L'objectif est de montrer aux habitants, l'incroyable richesse de notre patrimoine aux travers de deux œuvres du XVIIème restaurées, qui ont reprises leurs places originelles dans l'église de Vincelles. Pour cela, Jean Raydon nous a fait bénéficier de ses connaissances en art picturales.

La visite a commencé par le côté architectural de l'église, remaniée de nombreuses fois. Du monument primitif, il ne reste que la porte principale.

L'exposé s'est poursuivi par le côté historique avec la Seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche dont dépendait Vincelles.

De retour à l'intérieur de l'édifice, en levant les yeux, les deux tableaux de Claude-François CROLOT nous accueillent :

- Le triomphe de la Foi Catholique
- Ange devant les Chrétiens

La multitude de détails nous ont fait comprendre ces toiles et ont passionné les visiteurs qui s'étaient déplacés.

Pour finir la visite, nous nous sommes penchés sur la copie de l'œuvre originale du TITIEN :

- « La Vierge à l'enfant avec Saint Etienne, Saint Jérôme et Saint Maurice » réalisée par Nélie JACQUEMART.

Cette peinture a été offerte par l'Empereur Napoléon III à l'église de Vincelles placée sous le vocable de la Vierge.

EN 2013
UNE VISITE GUIDÉE
SERA PROPOSÉE À
GRUSSE

LA HAIE ... UN PROJET QUI S'ENRACINE

PAR ISABELLE PACOU

Plus de deux ans maintenant que les Jardins de la Sonnette sont bordés d'une haie bocagère, fruit d'un appel à projet de la Région réalisé par la mairie, en collaboration avec Jura Nature Environnement et les maraîchères Carole et Tiphaine. Les objectifs étaient nombreux : biodiversité végétale et animale, ombrage des cultures, enrichissement du sol, installation de plants locaux issus de graines récoltées dans la nature, amélioration du cadre de vie... Le suivi du projet se poursuit, quelques arbustes sont venus boucher quelques trous dans la végétation, l'ensemble est harmonieux et tout cela s'installe.

Rendez-vous au printemps pour (re)découvrir cet espace !



Vous êtes un particulier, un agriculteur, une association et vous souhaitez replanter des haies bocagères, restaurer les haies champêtres dégradées ou des bosquets, planter des arbres isolés en prairie ou des alignements d'arbres ?

La Région peut vous aider :

Taux d'aide de 50 % (sur les plants, protections, paillage, tuteurs et plantation) pouvant être bonifié à 70 % (selon certains critères d'éligibilité).

En savoir plus :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/896>

UN PROJET SUIVI PAR LA RÉGION

Une visite par une chargée de mission en agroécologie s'est déroulée en septembre 2021. Cette visite a été suivie d'un rapport sur l'état de la haie bocagère et quelques conseils qui ont été suivis par la commune.

UN HIVER TRANQUILLE... POUR LES PELOUSES SÈCHES

Après un chantier participatif et une animation nature pour les élèves de CM1/CM2 de l'école de Vincelles en mai, qui sera reconduite chaque année, les pelouses sèches de la Grande Côte ont passé l'été au sec ! Cet hiver, pas de chantier de débroussaillage. Pour continuer à entretenir le site, Eugénie la bergère reviendra en fin de printemps avec son troupeau de brebis.



3 fermes en agriculture bio à Val-Sonnette

LA FERME DE LOUNA

Installé depuis le 1er février 2021 sur la commune de VINCELLES

Le siège social de la ferme se situe rue des Teppes.

L'activité principale de la ferme est le maraîchage avec une surface totale d'environ 1 hectare.

- Vente de légumes sur l'année complète
- Vente de plants en début de saison
- Première diversification en poule pondeuse de 41 poules sur la ferme .

Mes principaux points de ventes sont situés sur la commune Perrigny le jeudi soir, sur commande à Etival et sur le marché de Moirans-en-Montagne le vendredi matin.

Je fournis aussi le magasin coopérateur « la cambuse » situé a Lons-le-Saunier et le magasin « Au Bon Local » à Lavans-lès-Saint-Claude .

Mes projets sont de développer un petit élevage de porc à l'engraissement dans un bois situé sur la commune et d'intégrer un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers sur cette même parcelle .

Frédéric Boivin - La ferme de Louna

1 rue des teppes 39190 Vincelles VAL-SONNETTE - 0695454857



LES JARDINS DE GRUSSE

Aux Jardins de Grusse, des légumes et des fruits rouges
au fil des saisons

Depuis 2004 Emmanuel Kovarik cultive 2,3 ha à Grusse et à Ste Agnès (Froideville) depuis 2015.

L'essentiel de la production est constitué de légumes diversifiés, disponibles toute l'année.

Près d'une quarantaine d'espèces et un grand choix de variétés pour autant de saveurs et de couleurs dans vos plats !

A partir de juin des fruits rouges complètent la gamme pour les gourmands : fraise, framboise, cassis, groseille, mûre.

Au printemps il est aussi possible de s'approvisionner en plants potagers, soit en réservant à l'avance, soit lors des portes ouvertes (le 8 mai et le week-end suivant). Une belle occasion pour découvrir des variétés de tomates originales, robustes et goûteuses, des aubergines et poivrons acclimatés pour l'extérieur, des légumes feuilles, des plantes aromatiques annuelles et vivaces...

Tout est cultivé en agriculture biologique, avec l'utilisation de préparations biodynamiques pour vivifier les composts, le sol et les plantes. La fumure est essentiellement à base de fumier local composté.



Pour découvrir la production des Jardins de Grusse, deux possibilités :

> commander les fruits et légumes (formule panier de saison ou à la carte)

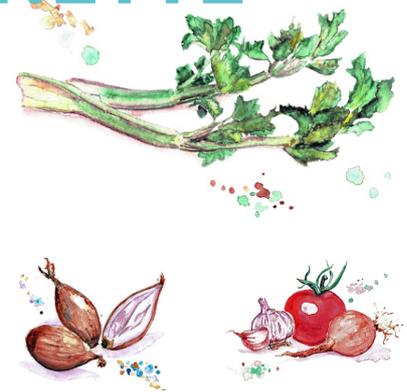
> devenir membre de notre Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) pour bénéficier de paniers hebdomadaires (deux tailles possibles) pendant 46 semaines.

Contact : manukovarik@wanadoo.fr – 07 87 33 04 40



Nouveau ! Pré-réservation dès janvier de vos plants de tomates, courgettes, aubergines, fraisières...

LES JARDINS DE LA SONNETTE



Cette année n'a pas été facile, on a eu des soucis pour irriguer certaines cultures à cause de la sécheresse et des restrictions d'eau. Ainsi, même les courges, qui sont pourtant des légumes que l'on réussit bien habituellement, ont été impactées.

C'est ainsi que depuis la fin du mois d'octobre, nous avons démarré un atelier transformation, notamment afin de réduire au maximum la perte. C'est un atelier qui me tient à cœur depuis le début de ma carrière de maraîchère (4 ans déjà).

Je suis heureuse d'avoir pu transformer les dernières tomates, aubergines et derniers poivrons. C'est une manière de valoriser nos légumes en vous proposant des recettes qui vous les feront apprécier, parfois redécouvrir. Nous confectionnons des légumes lactofermentés, confits, de la soupe, des sauces, des tartinables... et autres préparations !

Pour profiter de nos légumes frais et/ou en bocaux, il suffit de nous contacter par mail : lesjardinsdelasonnette@outlook.fr.

Au plaisir de vous voir.

Carole, Tiphaine et nos juments : Iroise et Ina

Nous vous rappelons que chaque semaine, vous avez la possibilité de passer commande grâce au formulaire que nous envoyons à notre liste de diffusion (nous contacter pour en faire partie). Cet hiver, il y a peu de choix et il y aura une pause mais au printemps, nous pourrions vous proposer une belle gamme, notamment grâce aux serres qui nous permettent d'avoir des légumes primeurs.

MERCI

aux habitants présents au marché cette année



Les Jardins de la Sonnette

Carole Ziegler et Tiphaine Compain-Cuet
06.69.12.61.42 - 07.69.06.80.55
39190 Vincelles Val-Sonnette

Nouveau logo réalisé à l'aquarelle par Tiphaine

Les jardins de la Sonnette sont un Espace Test Agricole soutenu par la commune et la communauté de communes Porte du Jura et accompagné par coopilote.

En 2022, la commune a permis l'électrification des jardins, afin d'alimenter des planches chauffantes pour les semis et la CCPJ a permis la mise en place de nouveaux tunnels.

NOS OISEAUX EN HIVER

PAR ISABELLE PACOU



L'hiver est une période critique pour les oiseaux. Plus que le froid, c'est la faim qui représente une menace. En effet, ils ont besoin de davantage de nourriture, carburant nécessaire pour conserver la chaleur de leur corps, alors qu'elle est plus difficile à trouver pour eux...

Un « p'tit coup de pouce »

Pourquoi ne pas installer une mangeoire à oiseaux, aider nos compagnons ailés et, depuis une fenêtre, se laisser charmer par leurs évolutions ?

L'installer à l'abri des prédateurs, notamment les chats, en suspendant par un fil solide, la mangeoire dans un arbre. Pour diversifier les espèces, on peut aussi disposer un peu de nourriture au sol, sur un plateau, en terrain découvert, loin des buissons.

Une fois que le nourrissage commence, les oiseaux s'habituent à cette présence de nourriture et il devient important de ne pas l'arrêter avant la fin complète des températures froides. Ils useraient beaucoup d'énergie à rechercher d'autres territoires. Par contre, ce nourrissage devra s'arrêter quand les beaux jours s'installeront, pour permettre aux oiseaux de se réhabituer à chercher eux-mêmes des aliments.

Quelle mangeoire ?

Le principe étant d'accueillir différents oiseaux, prévoir une plateforme d'atterrissage et/ou des barreaux, un toit et un ou des réservoirs de nourriture. On peut laisser libre cours à son imagination, de la bouteille retournée et percée d'un bâton, à la construction d'un restaurant en bois. L'image « classique » de la mangeoire est celle composée d'un compartiment à graines (ou d'autres aliments) qui distribue peu à peu la nourriture au fur et à mesure que les oiseaux la mangent.

Au menu du jour :

- La graisse : végétale type margarine, disposée dans une boîte. Les boules suspendues en filet plastique peuvent parfois piéger les minuscules griffes de certains volatiles, à surveiller...
- Les graines de tournesol, le blé concassé, le millet, l'avoine, le chènevis (chanvre)...
- Les cacahuètes non salées et non grillées, décortiquées ou en coques
- Les fruits secs : noisettes, noix, amandes décortiquées voire concassées
- Les fruits abîmés : pommes, poires
- **PAS** de pain sec qui gonfle dans l'estomac, pas de salé, pas de sucré
- Pensez à apporter de l'eau dans des coupelles peu profondes, à renouveler quand il gèle.

Profitez du spectacle et parfois de belles surprises, comme celui que m'a offert l'année dernière un pic épeiche !



PIC EPEICHE



Sources LPO

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

AMÉLIE CHAVIN COIFFEUSE A DOMICILE

PAR MARTINE DAVID



Amélie CHAVIN, coiffeuse installée à GRUSSE, est à son compte depuis le mois d'octobre. Elle reçoit les client(e)s chez elle mais peut aussi, grâce à un matériel adapté, facile à transporter, se rendre à leur domicile.

Une bonne formation l'a préparée au métier qu'elle exerce avec passion. A 16 ans elle obtient son CAP coiffure à Besançon puis poursuit une spécialisation d'un an comme coloriste et permanentiste. Un peu plus tard elle est reçue au Brevet Professionnel au CFA de Besançon. Les stages effectués en alternance dans différents salons de coiffure l'ont confrontée à la réalité du métier et à l'approche de la clientèle. « Je peux tout faire du brushing à la couleur en passant par la permanente, le défrisage, les chignons, la coupe et même la pose d'extension de cheveux pour passer du court au long (fig. ci-contre). J'ai une clientèle dans un rayon de 25 km autour de Grusse mais je me rends surtout à Beaufort, Val-Sonnette, Messia, Macornay. J'essaie d'être disponible pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre chez le coiffeur à cause des horaires de travail et des contraintes familiales. Mes créneaux horaires courent de 9h30 à 19h00. C'est moi qui me rends disponible et non les clientes. Je reste dans des tarifs justes, mon but n'étant pas de m'enrichir mais d'exercer un métier que j'aime et de permettre à une clientèle rurale de profiter de mon savoir-faire ».



Amélie Chavin
— GRUSSE —

Coiffure à Domicile



Horaires

Lundi 9h30 à 19h
Mardi 9h30 à 19h
Mercredi 9h30 à 12h30
Jeudi 9h30 à 19h
Vendredi 9h30 à 19h
Samedi 9h à 13h

Contacts

Tel : 06.85.95.05.94
Email : accoiffure39@gmail.com

 AC_Coiffure
 ac_coiffure39

Sur 25km autour de Grusse

Amélie Chavin

En lien avec un fournisseur qui suit les professionnels et leur proposent des formations, Amélie Chavin bénéficie de produits de moins en moins allergisants. Une gamme de produits naturels à base de plantes existe. C'est un peu plus cher. Or la demande n'est pas encore au rendez-vous. Les clients encore frileux les associent à une coloration au henné. Amélie Chavin espère convaincre, arguments à l'appui.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

PAR CHRISTOPHE PERRIN

Cette année scolaire 2022-2023 la rentrée s'est faite avec 120 élèves.

21 élèves de petite section et 4 élèves de MS sont en classe avec Mmes Petetin et Pulice, Mme Pagneux (Atsem).

10 élèves de moyenne section et 12 de grande section sont avec M. Yessad et Mme Rodot (Atsem).

Mme Artuso enseigne à 18 CP et 6 CE1.

11 CE1 et 11 CE2 sont avec M. Perrin (directeur) et Mme Alberti.

Dans la classe de Mme Perbet il y a 10 CM1 et 14 CM2.

Les projets pour cette année :

- Au printemps 2023, les trois classes de l'élémentaire (69 élèves !) vont se rendre une semaine au centre des PEP du Jura à Quiberon où les petits Jurassiens vont découvrir l'Océan et la Bretagne.
- Les élèves de cycle 2 préparent le voyage à la piscine...
- Tous les élèves assisteront à un spectacle « Côté cour » à la Grenette à Cousance. Des spectacles vivants adaptés à chaque âge pour le développement culturel de chaque enfant.
- Les élèves bénéficient également du portage de livres de la médiathèque de Saint Amour, les bibliothèques de classe sont ainsi enrichies fréquemment.
- Les élèves de GS CP CE1 participent à des ateliers Philos encadrés par une intervenante, Mme Lucie Bon. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à réfléchir !
- Tous les élèves vont participer à deux séances de découverte du tennis de table encadrées par un intervenant du comité départemental du tennis de table.

Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez contacter l'école au 03 84 25 04 47.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront en mai.

L'ACCUEIL DE LOISIRS « LE TIPI »

PAR LAËTITIA YACOUBI

Mise en place de l'aide aux devoirs les lundis et jeudis soir après le goûter. (Sur inscriptions)

Mise en place d'ateliers les mardis et vendredis soir jusqu'à 18h, aussi sur inscriptions
Durant la 1ère période, thèmes « les 4 éléments » et « créations de jeux collectifs »

Nouvelle période sur Noël, sur le temps du midi et soir, avec la préparation d'un spectacle (danse, chants, sketches) et ateliers manuels pour diverses réalisations qui seront en vente au marché de Noël. Toutes les classes participent, de la maternelle aux primaires.

Ce grand jour est le vendredi 16 décembre

L'argent récolté nous permettra d'acheter des jeux de société et du matériel.

A partir de janvier : nouvelles thématiques



LA CAGNOTTE DES PETITS ÉCOLIERS

PAR MARIE CATTIN

L'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roues avec l'annonce aux élèves de primaires qu' ils partiraient à Quiberon en mai 2023.

Fort motivée par ce projet, l'association des parents d'élèves de l'école de VINCELLES VAL-SONNETTE a décidé de proposer une vente de sachets de préparation à cookies. Mille sachets ont été confectionnés en 2h45 un soir de décembre grâce aux commandes des habitants et des familles. Puis des ventes ont été proposées à plusieurs reprises à VERCIA et à SAINT-AMOUR.

Egalement, une tombola a été organisée pour un tirage au sort début d'année 2023.

Enfin, nous devrions proposer une vente de pizzas, le 31 mars, avec une version plus animée de la soirée, par rapport aux années précédentes.

LA CAGNOTTE DES PTITS ECOLIERS

contact: lacagnottedesptitsecoliers@gmail.com



LES ILLUMINATIONS DE VERCIA

En accord avec la commune et afin de limiter les dépenses énergétiques, les illuminations ont eu lieu les weekends et entre Noël et le nouvel an pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les gaufres cuites au feu de bois et le vin chaud étaient au rendez-vous.



PROJET RENCONTRES ARTISTES AMATEURS

L'association Eleftheria a vu le jour en juillet 2022 et a lancé son premier projet chorégraphique : « Luminescence ».

Ce projet est encadré par une artiste danseuse et chorégraphe professionnelle, Amandine Dufour. Il a pour objectif de permettre à 45 amateurs dès l'âge de 5 ans (enfants, ados, adultes) de participer à la création d'un spectacle de danse, sans expérience spécifique requise, mêlant différentes disciplines et le travail de collaboration entre artistes et techniciens son et lumière, lors des spectacles et de la mise en scène. De la gymnastique rythmique, au New Style, en passant par les danses traditionnelles, danse acrobatique, confirmés ou débutants évolueront sur scène le 17 juin 2023 au Bœuf-Sur-Le-Toit. Des répétitions ont lieu chaque semaine durant la période scolaire mais également des stages pendant les vacances.

À la salle des fêtes de Grusse les lundis de 18h30 à 19h30, les mardis de 19h15 à 20h30 à Lons-le-Saunier, pour les adultes et les mercredis dès 13h30 pour les 5-18 ans.

Il reste des places à l'atelier de Grusse !!

Pour toutes demandes d'informations contactez-nous au 06.09.32.50.07 ou sur association.eleftheria@gmail.com.

«Exprimer sa créativité, c'est une façon de partager un bout de soi avec le monde »



Atelier danse



LES LUNDIS DE 18H30 À 19H30

à la salle des fêtes de Grusse, 14 rue Saint-Roch 39190 Val-Sonnette

Atelier danse pour la création du spectacle "Luminescence". Découverte de la gym rythmique, danse moderne-jazz, danses traditionnelles et "New Style". Adultes débutants ou non !

infos : 06.09.32.50.07
association.eleftheria@gmail.com

INSCRIPTION

jusqu'au 14/01/2022

Made with PosterMyWall.com

LE VAL C'EST QUOI ?

C'est une petite association de village sans prétention. Le VAL nous l'espérons joyeux, vivant, heureux.

Le VAL c'est un mélange des genres, des âges et des cultures.

Le VAL c'est plein de projets. Sûr qu'il y en aura au moins UN fait pour vous.

Le VAL c'est nous, Marie, Jef, Josiane, Anthony, Marie-Françoise, Jean François, Loïc, Joëlle, Anthony et Edwige.

Nous sommes aussi salariés et parents, plein d'activités, pris par le tourbillon du temps.

Mais le VAL est aussi en difficulté.

Et oui, il fallait bien une rayure sur ce tableau rayonnant.

Le VAL, c'est aussi Vous. Le VAL, c'est aussi Pour Vous.

Sans Vous, votre soutien, votre coup de main, nous ne tiendrons pas.

Nous sommes à la recherche d'adhérents, de bénévoles pour venir à bout de toutes nos, vos, idées folles.

Alors, si ça vous tente de nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Jeune enfant, adolescent, adulte ou plus âgé, vous avez tous quelque chose à nous apporter ! Une histoire, un projet, un partage. Allez, venez !

Contacts:

Leval39190@gmail.com

Edwige: 0682298948





MAM LES P'TITES Z'ABEILLES

Il y a 1 an que la maison d'assistantes Maternelles les p'tites z'abeilles a ouvert ses portes.

Nous accueillerons, à partir du mois de janvier 2023, 18 enfants dont 12 en simultané.

Le 17 septembre 2022 nous avons eu la joie de vous accueillir lors de nos portes ouvertes. Nous avons pu échanger avec vous et vous faire visiter notre belle maison.

L'association les p'tites z'abeilles a organisé au mois de novembre dernier une opération couscous à emporter.

Pour ce début d'année 2023 nous organisons notre tombola.

L'association les p'tites z'abeilles œuvre au profit de la MAM afin de pouvoir financer les besoins de la structure.

Pour cette fin d'année le père Noël va venir pour faire la distribution de cadeaux à nos p'tites z'abeilles, autour d'un petit goûter proposé aux familles.

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous joindre sur l'adresse mail et sur le numéro de la MAM

Lesptitezabeillesmam39@gmail.com

Tel 03 63 67 24 27



LES SYGOVIES DE VERCIA

L'automne des Sygovies a commencé par les journées du patrimoine à St Trivier de Courtes où nous avons partagé la scène avec 3 autres groupes folkloriques.

Quelques répétitions et une nouvelle danse des soufflaculs découverte.

Les Sygovies ont remis à neuf la pancarte concernant notre groupe dans Vercia et de nouveaux personnages peints ont pris place...merci Pierre RODOT pour ces belles réalisations.

Prochaines répétitions les lundis soirs
des vacances de Noël

Renseignements au 0683385355

Nous recherchons toujours des danseurs
et musiciens, amateurs de traditions
populaires



En 2023 le Foyer Rural de Vercia vous propose :

Samedi 17 juin : **repas champêtre**

avec poulet à la broche

Samedi 1er et dimanche 2 juillet

Festival de folklore avec le groupe de Corrèze

Samedi 22 juillet à partir de 13h30

Concours de pétanque

COMITE D'EMBELLISSEMENT

PAR MARIE-HELENE GROS

Après une année 2022 de reprise après COVID nous avons retrouvé le monde autour de nos animations avec toujours plein de sourires, de rires et de bonne humeur de la part des bénévoles et des nouveaux venus.

AVIS AUX BONNES VOLONTÉS

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui auraient un peu de temps à nous consacrer, afin de continuer à faire vivre notre village ! En vous en remerciant par avance.

Nous vous informons des nouvelles dates programmées pour 2023

L'Assemblée Générale et repas d'hiver du village de Grusse le 25 février 2023

Autour d'une boîte chaude le village se retrouvera pour débiter l'année sous les meilleurs auspices.

Le traditionnel jambon braisé le 24 juin 2023

où nous vous attendons toujours plus nombreux pour partager nos fameux jambons grillés accompagnés d'une soirée pleine de danses, de musiques jusqu'au bout de la nuit. Malgré les aléas de la météo nous faisons en sorte d'être toujours au top.

Le Vide Grenier le 03 septembre 2023

L'organisation bien rodée, qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, a fait de cette veille de rentrée des classes une journée de bonne humeur et de convivialité autour de notre belle équipe de bénévoles toujours très motivée.

Les plantations du village

Malgré une année très chaude les plantations étaient magnifiques. Avec un grand merci à toutes les personnes qui arrosent, entretiennent les parterres de fleurs tout au long de la saison.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023 et espérons vous retrouver nombreux au cours de nos prochaines manifestations !!!!





DON DU SANG :

PAR DANIEL MILLET - PRÉSIDENT

L'année 2022 a été différente de 2020-2021.

Moins de contraintes au niveau des collectes et collations. Les donneurs ont retrouvé une certaine convivialité.

Pour 5 collectes : 362 donneurs se sont présentés, 327 prélevés et 14 nouveaux 1er don. Ce qui fait une moyenne de 72,4 dons par collecte.

2 manifestations en 2022 : loto le 1er avril avec 250 personnes, randonnée le 18 avril avec 500 participants.

En Bourgogne Franche Comté, l'EFS propose des collectes mobiles pour aller au plus près des donneurs.

Une trentaine de collectes sont organisées chaque semaine avec le soutien précieux des amicales.

Grâce au don du sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie de partage.

Afin de répondre aux besoins, il est nécessaire de recruter de nouveaux donneurs, sachant que 170 000 personnes quittent chaque année le contingent à cause de la limite d'âge ou contre indications médicales. Pour un départ, il faut recruter 1,5 nouveau donneur afin d'obtenir le même nombre de dons (les anciens donneurs donnent plus que les nouveaux).

On peut donner son sang de 18 ans à la veille de ses 71 ans et peser au moins 50 kg. Prendre RDV sur "dondesang.efs.santé.fr", ou appeler le 03 85 42 74 90 pour réserver un créneau horaire. Pensez à la carte d'identité, ne pas venir à jeun, et surtout bien s'hydrater.

ADMR :

Le contrat de location des véhicules CAPTUR arrivant à son terme, un marché nouveau a été négocié auprès du groupe JMJ (Peugeot). Le SAAD est donc doté de 17 voitures et le SSIAD du Beausuran de 10 véhicules 208. Les salariés des deux services ont pris possession de ces véhicules neufs fin novembre et début décembre. Cette dotation est un véritable plus pour les salariés de l'ADMR qui se déplacent dans des véhicules équipés et sûrs. Cela participe au bien-être professionnel et à la fidélisation des équipes.



Merci aux bénévoles

A l'occasion de la journée internationale du bénévolat instauré le 5 décembre 1985, 9 bénévoles (8 du SAAD et 1 du SSIAD) totalisant plus de 10 ans d'ancienneté dans l'association, ont reçu un diplôme et une médaille ADMR au cours d'une cérémonie conviviale réunissant bénévoles, salariés et quelques élus.

COLLECTES 2023

Cousance de 15h30 à 19H30

17 février

14 avril

9 juin

20 octobre

22 décembre

Beaufort de 9h à 13h

18 août

Merci de venir faire ce geste qui
sauve des vies.

L'ADMR RECRUTE

du personnel qualifié ou non

en CDD ou en CDI

et accueillerait volontiers de

nouveaux bénévoles qui

accepteraient de s'engager pour

un bénévolat qui a du sens dans

une ambiance amicale

Contact :

admr18@beaufort.fede39.admr.org

Tél : 03 84 25 19 57

SENTINELLES DE LA NATURE :



**UN SITE ET UNE
APPLICATION POUR
UNE ACTION
CITOYENNE
ENVIRONNEMENTALE**

Qui ne s'est pas déjà confronté à une décharge sauvage, une destruction de zone humide ou encore un cours d'eau pollué sans savoir comment agir ?

C'est de ce constat qu'un projet est né à France Nature Environnement (FNE) : créer la première communauté citoyenne connectée pour géolocaliser les dégradations des milieux naturels et les résoudre ! Initialement lancé en Isère, le projet Sentinelles de la Nature est rapidement monté en puissance et couvre aujourd'hui tout le territoire métropolitain ainsi que la Guyane.

Avec son site sentinellesdelanature.fr et son application mobile (disponible sur Google Play et Apple Store) chacun dispose désormais d'un moyen d'agir facilement en quelques clics pour signaler des dégradations environnementales, en agissant main dans la main avec les autorités compétentes et les associations du mouvement France Nature Environnement.

Gratuit et sans publicité, l'initiative embrasse la volonté collective, toujours plus prégnante dans notre société, d'agir concrètement pour l'environnement.

Des pratiques vertueuses peuvent également être recensées sur la région via l'outil Carte Verte (www.cartesvertes.fr) afin d'identifier et faire connaître les solutions existantes.

N'hésitez pas à contacter Dominique Jamet le correspondant local pour toute information.

Philippine MAGNIN-FEYSOT - Chargée de mission Sentinelles de la Nature
France Nature Environnement Bourgogne Franche Comté

Dominique JAMET - Correspondant local Sentinelles de la Nature
Administrateur Jura Nature Environnement



**Je constate un
dépôt sauvage ?
J'informe le Maire
ou un Maire
délégué**



D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

PAR GUY COSTANZO

JE M'APPELLE MARIE JOSEPH

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la commune de Grusse a décidé d'établir un cimetière particulier sur son territoire car jusqu'alors les défunts étaient enterrés dans celui de Vincelles. Mais pour avoir un cimetière il faut obligatoirement avoir un lieu de culte où le curé peut venir faire les cérémonies religieuses.

Les habitants de Grusse s'engagent donc à payer le desservant pour frais de déplacement mais surtout à remettre en état une chapelle ancienne située au centre du village sur un terrain en pente. On ne connaît pas exactement la date de construction de cette bâtisse mais une date au fond du chœur indique 1770.

En 1856 cette chapelle est dans un triste état. Les laves qui recouvrent le toit laissent passer la pluie qui détériore la charpente. Les travaux à réaliser sont importants mais l'enthousiasme est grand. Le conseil municipal, présidé par Eugène Ponsot maire désigné par le Préfet, propose d'effectuer « la réparation de la manière la plus économique possible » grâce à l'engagement des habitants. Les différentes manutentions (démolition de l'ancienne toiture, transport et montée des tuiles) seront assurées par « corvée volontaire » et un charpentier sera payé pour mettre en place les tuiles acquises par la commune.

L'année suivante les laves sont déposées et vendues. Elles sont remplacées par des tuiles. On croit que c'est terminé mais rien n'est simple. Paradoxalement le poids réduit de la nouvelle couverture va déstabiliser l'ensemble de la construction et les murs déjà chancelants commencent à se fissurer, une voûte menace de s'effondrer. Il faut intervenir rapidement et un architecte est nommé en 1858 pour faire un devis des réparations urgentes de la Chapelle.

Il faut démolir la voûte de la première travée et la remplacer par une voûte en bois enduite de plâtre puis la recouvrir d'un plancher. Il faut aussi poser un tirant destiné à relier les façades au nord et au sud, construire un plafond sur le porche et un beffroi dans le clocher.

Les travaux sont importants et onéreux mais en 1860 la chapelle est sauvée et les offices religieux peuvent s'y tenir.

En 1871 l'ancienne cloche est fendue, il faut la remplacer. En effet cette cloche n'a pas uniquement pour fonction de sonner les événements religieux mais aussi joue un rôle dans la vie quotidienne du village. Car jusqu'au début du XX^e siècle, un sonneur, rémunéré par la commune, était chargé de marquer l'heure de midi. Les ouvriers agricoles s'en servaient pour faire leur pause. C'est l'occasion de doter cette simple chapelle d'un élément plus imposant. C'est un fondeur de cloche de Morteau François Joseph Bournez qui emporte le marché. L'ancienne cloche pesant 80 kg sera reprise et fondue avec une perte à la refonte de 5% soit 4 kg. La nouvelle cloche « pèsera 400 kg soit 324 kg de nouvelle matière (bronze neuf) composée à 25% d'étain fin d'Angleterre et 75% de cuivre rouge de 1^{ère} qualité ». Le poids est respectable et le prix se monte à 1372 francs. La livraison se fera en gare de Saint Agnès. La nouvelle cloche étant plus lourde, il faudra aussi édifier un bâti en charpente à l'intérieur du clocher, l'ancienne cloche reposait simplement sur deux poutres.

Elle sera bénie par le curé de Vincelles en 1872 et aura pour parrain et marraine deux jeunes gens du village parents des membres du conseil municipal.

Parmi toutes les inscriptions portées sur la cloche, l'une dévoile son nom

**JE M'APPELLE MARIE JOSEPH
MON PARRAIN EST
MR PONSOT MARIE JOSEPH
MA MARRAINE EST
MLLE GRILLET MARIE HELENE**

VOICI UN CADEAU

Juste pour vous !

De la part de
Michel NOZIERE



Meilleurs vœux pour l'an 2023

Nous étions, depuis peu, en l'an deux mille vingt-deux, sa chaleur excessive nous attirait à l'ombre ce qui nous permettait de protéger nos yeux et d'aller avec joie aux orées les plus sombres. Mais nous voici, ce jour, dans la nouvelle année, je souhaite qu'elle vous soit vivement plus joyeuse que les ans précédents, bien trop souvent fanés comme des fleurs séchées devenues vaporeuses. Que le temps, surtout vous soit plus favorable pour vous permettre de profiter longtemps, de températures beaucoup plus supportables ; que les sécheresses viennent bien moins souvent. Votre nouvelle année doit vous être heureuse que joie et tendresse vous offrent le bonheur votre santé aussi doit se rendre soyeuse de même l'amitié devra être sans heurt. Voici pour résumer, meilleurs vœux à l'instant, que deux mille vingt-trois vous soit très favorable, que cette année nouvelle s'exprime en bons moments ; que mes souhaits d'avenir ne soient pas une fable.

Michel NOZIERE

VAL SONNETTE (Bonnaud, Grusse, Vercia, Vincelles), St AGNES, La Rochette (St Laurent la Roche)		Calendrier de collecte 2023		Les bacs doivent être sortis avant 5h pour une collecte en matinée et avant 12h pour une collecte d'après-midi. Si votre bac n'a pas été collecté (neige, panne de camion, erreur de collecte), merci de le laisser sorti en cas de rattrapage.	
BAC GRIS		et		BAC DE TRI	
Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Jun
1 D Nouvel An	1 Me	1 Me	1 S	1 L Fête du travail	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 Ma	2 V
3 Ma Matin Matin	3 V	3 V	3 L	3 Me	3 S
4 Me	4 S	4 S	4 Ma	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 Me	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 Ma Matin Matin
7 S	7 Ma	7 Ma	7 V	7 D	7 Me
8 D	8 Me	8 Me	8 S	8 L Armistice 1945	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 Ma Matin Matin	9 V
10 Ma	10 V	10 V	10 L Pâques	10 Me	10 S
11 Me	11 S	11 S	11 Ma Matin Matin	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 Me	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 Ma
14 S	14 Ma Matin Matin	14 Ma Matin Matin	14 V	14 D	14 Me
15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 Ma	16 V
17 Ma Matin Matin	17 V	17 V	17 L	17 Me	17 S
18 Me	18 S	18 S	18 Ma	18 J Ascension	18 D
19 J	19 D	19 D	19 Me	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 Ma Matin Matin
21 S	21 Ma	21 Ma	21 V	21 D	21 Me
22 D	22 Me	22 Me	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 Ma Matin Matin	23 V
24 Ma	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S
25 Me	25 S	25 S	25 Ma Matin Matin	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 Me	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 Ma
28 S	28 Ma Matin Matin	28 Ma Matin Matin	28 V	28 D	28 Me
29 D	29 Me	29 Me	29 S	29 L Pentecôte	29 J
30 L	30 J	30 J	30 D	30 Ma	30 V
31 Ma Matin Matin	31 V	31 V		31 Me	